



SANARY
SUR MER

LA REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

Inscription aux Temps d'Activités Périscolaires (TAP)

Nom et prénom de l'enfant :

Niveau de classe de l'enfant pour la rentrée 2022-2023 :

Ecole : VERNETTE

Nom et prénom du responsable légal :

Adresse mail :

Téléphone (fixe et portable) :

J'autorise mon fils/ma fille à participer aux Temps d'Activités Périscolaires : OUI NON

Le(s) jour(s) suivant(s) : lundi jeudi

**Le non retour de ce document signifiera pour l'organisation que vous ne souhaitez pas inscrire votre enfant aux Temps d'Activités Périscolaires.
Le retour du présent document devra être effectué auprès du service éducation à l'espace Saint Nazaire 8 rue Joseph Courrau avant le 15 Août 2022.**

Autorisation Parentale Obligatoire

Je soussigné(e)

Responsable légal de l'enfant, autorise :

- Mon enfant à participer à toutes les activités des Temps d'Activités Périscolaires (sauf contre-indication thérapeutique)
- Mon enfant à sortir de l'école quand l'activité le nécessite, dans le strict respect des règles de sécurité.
- J'autorise la direction à faire soigner mon enfant et à faire pratiquer les soins d'urgence suivant les prescriptions du médecin en charge de ceux-ci.
- Expressément et sans contrepartie la Commune à prendre ou faire prendre des photos de mon enfant au cours des activités organisées dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires et à les utiliser sur tout support de communication pour l'année 2022-2023.

Je m'engage à informer la direction des Temps d'Activités Périscolaires de toute modification qui surviendrait en cours d'année.

Je décharge de responsabilité la Commune et les intervenants, à 16h30 après des Temps d'Activités Périscolaires si mon enfant n'est, ni inscrit aux transports scolaires, ni à l'accueil périscolaire.

Je déclare avoir pris connaissance du projet des nouveaux rythmes scolaires et des conditions de réalisation.

A Sanary-sur-Mer le / /

« Lu et approuvé » (mention manuscrite)
Signature **obligatoire** du responsable légal de l'enfant